



L'essentiel & plus encore

Sud Aquitaine

Le journal des élus de la MSA Sud Aquitaine N° 22 - Novembre 2018

ÉDITO



Quand je fais le bilan des comités territoriaux qui viennent de

s'achever, quand je parcours les articles de ce numéro, je prends une nouvelle fois la mesure des actions que vous portez sur vos territoires et la dimension humaine qui les caractérise.

De l'individuel au collectif, vos champs d'intervention se déploient au plus près des lieux de vie et de travail de nos adhérents. L'autre point que je retiens, c'est la démarche de co-construction qui soutient vos réalisations, avec nos personnels de terrain et partenaires : organisations agricoles, collectivités locales, associations etc...

Dans un contexte où les évolutions sont parfois source d'incertitudes, où les défis à relever pour des organismes de protection sociale comme le nôtre sont exigeants, en termes de gestion et de performance, votre capacité à agir en proximité et être force de propositions reste notre atout fondamental.

Je vous invite à la lecture de ce numéro, qui en est la démonstration évidente.

La Présidente
Chantal Gonthier



VIE MUTUALISTE : LES COMITÉS TERRITORIAUX

Du 25 Septembre au 30 Octobre, se sont tenus les Comités territoriaux des 9 pôles du territoire Sud Aquitain. Tour d'horizon de ces rencontres avec Thierry Mauhourat-Cazabielle.



Quel est votre ressenti après ce premier contact avec les élus de la MSA Sud Aquitaine ?

"Très positif : il était important pour moi d'aller à leur rencontre. Je suis profondément

attaché aux valeurs du travail en équipe, et l'équipe en MSA, ce sont les salariés avec les élus. J'ai vu des femmes et des hommes engagés, dans un état d'esprit positif, et prêts à faire avancer les choses. Nous avons eu des échanges francs et constructifs".

Quels sujets avez-vous abordé ?

"Nous avons échangé sur les mutualisations d'activités avec la MSA Gironde, sur certaines évolutions en matière de protection sociale comme la réforme des retraites ou le nouveau TESA.

Autres sujets majeurs évoqués : l'accompagnement des crises agricoles et le développement de la relation numérique, les élus MSA étant à ce titre des relais de terrain essentiels".

Vous parlez de la relation numérique : n'y-a-t-il pas là un risque de perdre la proximité ?

"Le numérique est un mouvement de toute la société, et notre objectif est d'accompagner les adhérents qui en sont le plus éloignés. Des élus sont prêts à s'engager dans ce sens.

Nous développons actuellement des partenariats

avec les Maisons de Services Au Public (M.S.A.P), pour que leurs agents accompagnent nos populations rurales à l'utilisation des services en ligne : une campagne de communication sera prochainement menée.

Vous le voyez, la MSA Sud Aquitaine continue à agir en proximité des besoins de ses adhérents. 2019 devrait voir la généralisation sur les sites de Pau et St Pierre du Mont de l'accueil sur rendez-vous, jugé très satisfaisant par les adhérents qui en bénéficient déjà au sein des Agences".

Quel regard portez-vous sur les actions menées par les élus sur leurs territoires ?

"Ce sont des actions qui intéressent, qui mobilisent... Une moyenne de 100 personnes par conférence santé, deux actions par pôle sur l'année 2018, les chiffres parlent d'eux mêmes et témoignent de l'engagement des élus en Sud Aquitaine. Je souhaite d'ailleurs, dès que possible, pouvoir participer à une prochaine action".

À savoir

► Les sujets traités lors de ces Comités territoriaux sont à retrouver dans votre Espace réservé Délégués sur : www.msasudaquitaine.fr

► Le Conseil territorial, qui réunit les présidents cantonaux et administrateurs délégués, se tiendra mardi 13 novembre à Aire sur l'Adour, au Crédit agricole, à 9h30.

LES KIWICULTEURS RÉUNIS À GAUNEILLE

Organisée par la MSA en collaboration avec la profession et les acteurs locaux, la réunion d'information et d'échanges qui s'est tenue le 5 Septembre a mobilisé les kiwiculteurs. À l'ordre du jour, des sujets en lien avec leur activité : les formalités d'embauche dans le cadre des évolutions liées au nouveau TESA, l'offre de la MSA en matière d'accompagnement des crises climatiques, et l'accueil sanitaire des travailleurs saisonniers.

Ce dernier point a vu l'intervention des administrateurs de la MSA, Alain Martin et Daniel Salhorgne, Marie-Claude Fillatre, responsable de l'ingénierie sociale à la MSA et Pierre Ducarre, Président de la Communauté des Communes du Pays d'Orthe et Arrigans, pour présenter les suites du projet d'accueil des saisonniers.



Gilles RIAUD, Directeur de la relation de service, Chantal GONTHIER, Présidente MSA et Pierre DUCARRE, Président de la Communauté des Communes du Pays d'Orthe et Arrigans.

PRÉVENTION SANTÉ : DES INITIATIVES PLÉBISCITÉES

Peut-on protéger son cerveau ? À en croire la participation aux conférences organisées sur ce thème, la question captive le public. Interview du Docteur Christian POUCEL, médecin conseil à la MSA Sud Aquitaine.

Pourquoi avez-vous choisi ce nouveau sujet ?

"L'idée, partagée par les élus MSA qui sont à l'initiative de ces actions, était d'élargir le public intéressé, et de susciter davantage d'intérêt pour les personnes d'âge moyen.

L'autre intérêt, d'un point de vue médical, est de faire connaître au grand public le lien méconnu entre une hypertension artérielle mal contrôlée, les troubles de la mémoire et la maladie d'Alzheimer".



En quoi est-il important de diffuser des messages de prévention ?

"Le concept de prévention est aujourd'hui mieux connu, il mobilise mais il y a encore beaucoup de confusion en termes de compréhension, notamment du fait de la pléthore d'informations qu'on peut lire. Ce type de conférences permet de donner des messages et conseils simples que chacun peut appliquer".

Vous paraissez très attaché à ces actions de prévention menées sur les territoires ?

"Si on reste dans son bureau, on passe à côté des attentes de nos adhérents. Aller sur le terrain, collaborer avec les délégués et échanger avec le public fait partie de mon rôle de médecin conseil en MSA. On est le seul organisme à mettre en oeuvre ce type d'action sur des zones rurales. Il est fondamental de maintenir cette proximité".

RENDEZ-VOUS
RETRAITE
À EURALIS



C'est une initiative partenariale entre la MSA Sud Aquitaine, Agrica, organisme de retraite complémentaire et le site d'Euralis à Lescar qui a permis à une trentaine de salariés de la coopérative de faire le point sur leur future retraite.

Après une présentation générale, chaque salarié a bénéficié d'un entretien individuel sur ses futurs droits retraite, base et complémentaire, grâce à la présence conjointe d'une conseillère en Protection Sociale de la MSA et d'un conseiller d'AGRICA. Pour la MSA, les rendez-vous ont été assurés par Sylvie MARTINS et Marie-Line CABE. Une démarche unanimement appréciée et qui pourrait s'étendre à d'autres entreprises.



Conférences prévention à Bernadets, Gabaston, St Paul en Born et Sault-de-Navailles.



SUR VOTRE AGENDA

- ▶ Conférence «Peut-on protéger son cerveau»
 - vendredi 23 novembre à Hontanx, salle du foyer à 14h15
 - mardi 27 novembre à Labrit, salle des fêtes à 18h.
- ▶ Conférence prévention des maladies cardio-vasculaires jeudi 29 novembre à Monsoué, salle de la restauration à 18h.
- ▶ Animation Téléthon vendredi 7 décembre à l'agence MSA St Palais.
- ▶ Soirée-débat «Les écrans à la maison : une affaire de famille» vendredi 7 décembre Espace Brusset à Soumoulou, à 20h30 avec Pierre Alvarez, psychologue à la Maison du parent.
- ▶ Ciné-débat «Et si on parlait travail» mercredi 12 décembre au Lycée agricole de Montardon, à 20h.

HABITAT REGROUPÉ : LES PROJETS EN SUD AQUITAINE

Avec quatre réalisations à Bedous, Donzacq, St Martin d'Oney et St Palais, l'habitat regroupé est un concept qui séduit les collectivités locales en Sud Aquitaine.

À Classun, au sud des Landes, près d'Aire sur l'Adour, un projet est bien avancé. Témoignage de son Maire, Jean-Michel Lalanne, également administrateur de la MSA Sud Aquitaine.



Le 22 juin à Bedous, une trentaine de personnes ont visité la Maison de santé et l'habitat regroupé: une initiative des élus MSA des cantons de Billère, Lescar et Jurançon, à laquelle se sont joints des maires des Landes et des Pyrénées-Atlantiques intéressés de découvrir cette formule de logement en milieu rural.

Car il ne s'agit pas seulement pour nous de «monter des murs» mais de garantir aux résidents une offre de services et d'animation de qualité.

Sur quoi sera basé le projet social de Classun?

Il s'appuie sur la mise à disposition de services de maintien à domicile mutualisés avec les autres structures d'hébergement, l'organisation d'ateliers de prévention en collaboration avec l'ASEPT (*) Sud Aquitaine, des activités partagées avec le club local des Aînés, etc...

(*) Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires

À quand la pose de la première pierre de l'habitat regroupé de Classun?

Il nous reste à finaliser le dossier de financement. Les travaux devraient ensuite démarrer dans le courant du 1er semestre 2019.

Comment vous est venue l'idée de ce projet ?

Ce projet fait partie d'une réflexion menée au sein de la Communauté d'Aire sur l'Adour pour compléter l'offre d'hébergement déjà existante sur le territoire.

Après une étude de besoins qui nous a confortés dans nos orientations, il a été décidé de mener trois projets d'habitat regroupé à Classun, St Agnet et Vergoignan.



Jean-Michel LALANNE

En donnant aux personnes âgées la possibilité de se maintenir près de chez elles, dans un cadre sécurisant et sur la base de loyers accessibles, l'habitat regroupé est un concept adapté à nos communes rurales.

Concrètement, sur quels points se situe l'accompagnement de la MSA ?

Le service ingénierie de la MSA Sud Aquitaine a une expertise en termes de méthodologie de projets, recherche de financement, de même qu'il nous accompagne dans l'élaboration du projet social.

DES ÉLUS EN FORMATION

Pour accompagner au mieux les élus dans l'exercice de leur mandat, la MSA Sud Aquitaine organise régulièrement des sessions de formation. La dernière en date, Vendredi 19 Octobre, a réuni quatorze Administrateurs et Présidents cantonaux.



Une partie du groupe des participants



Une séance de travail

Nicole PALOQUE, Administratrice 2ème collège, canton de Morlaàs

"Exerçant mon premier mandat d'élue MSA, cette formation a été pour moi particulièrement utile. Elle fait référence à des faits très concrets sur le terrain. Chacun dans le groupe a apporté son vécu. On croise nos expériences, nos idées, nos difficultés aussi : c'était pour moi très riche en apprentissage.

Cette action est venue compléter tout ce que j'ai pu déjà apprendre en tant qu'Administratrice et va me permettre d'avoir une vision axée davantage sur le terrain, sur mon canton notamment.

À nous de prolonger la réflexion et d'appliquer au mieux tout ce que nous avons appris au cours de cette journée".

Claude GRIHON, Déléguée 3ème collège, canton de Sabres

"Élue depuis une vingtaine d'années, je constate une évolution des besoins qui exige de notre part une écoute active et un regard de

veille : je pense notamment aux difficultés de la profession et aux situations sensibles qui parfois en découlent. Bien souvent, c'est à partir de l'expression d'un besoin individuel qu'on va faire émerger une action collective. La formation en ce sens a été très intéressante dans l'approche de proximité que l'on doit avoir sur le terrain".

Christelle CASSEN et Corinne DE SALES, animatrices de l'échelon local, témoignage de concert :

"Nous souhaitons que les élus repartent avec une méthodologie qu'ils partagent ensuite avec leur équipe cantonale. Ils ont travaillé sur leur mission en tant qu'acteur des territoires : comment on observe le besoin, comment on le formalise, avec quels moyens on y répond. En ce sens, ce type de formation sera particulièrement aidante pour eux. L'autre intérêt pour les élus a été d'échanger, de s'interroger sur ses pratiques. Cela a permis des apports très riches, et une émulation dans l'exercice de leurs missions".



Épuisement professionnel : le dispositif d'accompagnement en Sud Aquitaine

Dans un contexte de crises agricoles qui touchent de nombreux professionnels agricoles, le dispositif d'aide au répit a été reconduit en 2018 pour soutenir les agriculteurs en situation d'épuisement professionnel, ainsi que les salariés des secteurs d'activité exposés à des crises agricoles. Les assistantes sociales de la MSA Sud Aquitaine sont au cœur de la démarche : détection des situations individuelles et réalisation de l'évaluation sociale.

Le bilan au 22/10/2018

- 48 dossiers examinés
- 3207 heures de remplacement accordées soit un montant moyen par bénéficiaire de 1420 €
- les départs en vacances pour 18 familles
- la prise en charge de séances de psychologues.

Toute demande doit être orientée vers l'accueil social téléphonique : 05 59 80 98 99 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)

Prélèvement à la source : les impacts

En tant qu'organisme social, la MSA va effectuer, à compter du 1er janvier 2019, le prélèvement à la source de l'impôt sur les retraites et revenus de remplacement : indemnités journalières, pensions d'invalidité, rentes AT...

Pour simplifier les démarches des employeurs utilisant le nouveau TESA, la MSA va également assurer pour leur compte le calcul du prélèvement à la source de leurs salariés et reversera ces sommes à l'administration fiscale.

En 2019, une offre d'accueil sur rendez-vous à Pau et St Pierre du Mont

Déployé dans les Agences depuis Janvier 2016, l'accueil sur RDV doit être mis en place durant le 1er semestre 2019 à Pau et St Pierre du Mont.

Cette nouvelle offre de services vise un meilleur accompagnement de l'adhérent : pas de délai d'attente et la possibilité pour le Conseiller en Protection Sociale de préparer le dossier en amont.

Nous vous tiendrons informés de la mise en place effective du service, qui sera accompagnée d'une communication vers nos adhérents.



La MSA renforce l'expertise du service Agri'écoute

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

09 69 39 29 19

(Prix d'un appel local)

Créé en 2014 par la MSA dans le cadre du plan national de prévention du suicide en agriculture, Agri'Écoute permet à tout adhérent en difficulté : exploitant ou salarié agricole, de dialoguer anonymement, 24h/24 et 7j/7. En Mars 2018, la MSA a renforcé le dispositif avec des moyens d'actions amplifiés.

Des écoutants professionnels

La réception des appels est désormais assurée par une équipe de psychologues cliniciens diplômés, spécifiquement formés à la gestion du mal-être et des situations de crise suicidaire.

Un suivi personnalisé

L'adhérent peut bénéficier d'un accompagnement à distance effectué par le même psychologue clinicien, avec la possibilité de garder ou non l'anonymat.

Un suivi dans la durée peut aussi lui être proposé, en l'orientant vers la cellule de prévention pluridisciplinaire de la MSA, composée en Sud Aquitaine, de travailleurs sociaux, médecins du travail, médecins conseil et psychologue clinicien.

3205, c'est le nombre d'appels reçus par Agri'Écoute entre Mars et Août 2018.

Les motifs des appels sont liés :

- pour 64 % à des problématiques personnelles
- pour 36% à des problématiques professionnelles, difficultés financières et surcharge de travail notamment.

Chacun d'entre nous peut agir pour accompagner les personnes touchées et les orienter vers le service Agri'écoute.



Pour un hiver sans grippe : on se mobilise !

Infection respiratoire aiguë, la grippe a entraîné près de 13 000 décès l'hiver dernier. C'est pourquoi il est important de sensibiliser les plus fragiles aux bénéfices de la vaccination antigrippale: les personnes de 65 ans et plus, les personnes atteintes de certaines

maladies chroniques (diabète, insuffisance cardiaque ou respiratoire par exemple), ainsi que les femmes enceintes.

Votre position d' élu, proche des gens, vous permet de porter ces informations sur vos territoires, auprès des publics les plus éloignés du système de soins.

Les conférences santé organisées prochainement sur vos territoires seront l'occasion de sensibiliser nos adhérents à cette démarche de prévention.

La vaccination est le premier geste pour vous protéger de la grippe, si vous avez 65 ans et plus, si vous êtes atteint d'une maladie chronique ou si vous êtes une femme enceinte. Parlez-en à votre médecin.

NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER.